

Séance ordinaire du 11 juin 2024
Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la commune de PORTE-DE-SAVOIE

Délibération n°11062024D05

Objet : Commande publique – attribution des marchés de travaux pour la restructuration du réseau d’eau potable de Les Marches

Date de la convocation et de l’affichage : 5 juin 2024
 Nombre de conseillers en exercice : 29
 Nombre de conseillers présents : 25
 Nombre de pouvoirs : 4
 Nombre de conseillers n’ayant pas pris part au vote : 0
 Nombre de votants : 29
 Pour : 28
 Contre : 0
 Abstentions : 1

Le 11 juin 2024, le conseil municipal de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, légalement convoqué, s’est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Franck VILLAND.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Franck VILLAND	X			
Jean-Jacques BAZIN	X			
Caroline LEVANNIER		X		Franck VILLAND
Jacques VELTRI	X			
Martine BANNAY-CODET		X		Patrick CHAPUIS
Serge GUILLEMAT	X			
Evelyne FOURNIER	X			
Patrick CHAPUIS	X			
Aly DIARRA	X			
Daniel GALLET	X			
Gilbert LOYET	X			
Annie BERARD	X			
Jean-Marie GUILLOT	X			
Chantal GIRAUD	X			
Christine CARREL		X		Serge GUILLEMAT
Roger BILLARD	X			
Régine DUCRET	X			
André VIBOUD	X			
Lionel CORDEL	X			
Fabien CHAMPONNOIS	X			
Séverine DEBERNARDI	X			

Accusé de réception en préfecture
 073-200083681-20240611-11062024D05-DE
 Date de réception préfecture : 17/06/2024

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Sarah HENICKE		X		Chantal GIRAUD
Mylène AVILA	X			
Jean-Luc PLAGNOL	X			
Daniel LABORET	X			
Francine BORDON	X			
Ghislain GARLATTI	X			
Elodie DA SILVA	X			
Yves GOAËR	X			

Secrétaire de séance : Elodie Da Silva

Rapporteur : Jacques VELTRI, Adjoint au maire en charge des travaux et du patrimoine bâti

La commune de Porte de Savoie a réalisé en 2020, via le cabinet spécialisé en hydraulique HIS&O, une étude d'optimisation et de restructuration de son patrimoine eau potable. En effet le territoire communal est l'assemblage de deux territoires historiques (Les Marches / Francin) et nécessite à ce titre la rationalisation des ouvrages à une nouvelle échelle ainsi que la mise en conformité de la défense extérieure contre l'incendie (DECI) sur le territoire de Les Marches.

Compte tenu du changement climatique et de l'augmentation du risque incendie sur le territoire métropolitain, couplés à la physionomie de la commune de Porte-de-Savoie (présence de massifs forestiers et diverses forêts), la mise en conformité de la DECI s'avère un enjeu primordial puisque 82% des hydrants du territoire de Les Marches sont non conformes.

Au-delà de cette constatation, l'étude a permis de conclure à :

- La nécessité d'optimiser l'utilisation des ressources existantes pour éviter du gaspillage des ressources en eau communales et des achats d'eaux coûteux et inutiles ;
- L'obligation de mettre en conformité la défense extérieure contre l'incendie (DECI) sur l'ensemble du territoire communal et notamment sur la commune déléguée de Les Marches ;
- Un besoin de renouveler un patrimoine vieillissant (les réseaux de bord du lac datant de 1910) afin d'améliorer le rendement du réseau et permettre sa nouvelle organisation ;
- La nécessité de rationaliser les ouvrages à l'échelle de la commune nouvelle, en privilégiant les ressources gravitaires et locales ainsi qu'en sécurisant l'ensemble du réseau pour répondre aux besoins de sectorisation nécessaires aux exploitants ;

Afin de définir précisément le programme de travaux à réaliser et sa mise en œuvre, pour répondre aux objectifs définis par l'étude d'optimisation et de restructuration du réseau, la commune a missionné le groupement NEXUS / ALPETUDES pour mener à bien cette mission.

Le programme des travaux consiste principalement à :

- La reprise du linéaire de canalisation entre le réservoir de Darbé et la chambre Amédée V située sous le giratoire du Bourg, avec une double canalisation comprenant :
 - Un linéaire en diamètre DN 200 mm sur environ 2.150 km, pour l'alimentation de Francin et des secteurs de Saint-André et le Bourg ;

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20240611-11062024D05-DE
Date de réception préfecture : 17/06/2024

→ Un linéaire dédié au Chef-Lieu et adduction opposée en diamètre DN 150 mm sur environ 2.150 km, associé à un stabilisateur aval à proximité de Darbé.

- La mise en œuvre de chambres de comptage en complément/remplacement de certaines vannes fermées d'isolement de sous-service de Darbé afin de garder une fiabilité des indicateurs de performance et une amélioration de la défense incendie.
- La création d'organe de stabilisation sur réduits afin de faire participer le nouveau service à l'appoint piézométrique (pression de service) de la défense incendie.
- La création d'un refoulement en Ø125mm depuis le réservoir de Verdun vers le réservoir de 9 Fontaines. En effet, le réservoir de 9 Fontaines possède une grande capacité de stockage sans pour autant avoir une ressource suffisante pour l'alimenter. La ressource de Verdun n'est utilisée que partiellement du fait du peu de stockage disponible. Le projet de refoulement consiste à optimiser l'utilisation de la ressource de Verdun afin d'alimenter 9 Fontaines. Un débit de 20 à 40 m³/h permettrait de remplir 9 Fontaines en moins d'une journée en fonction de la ressource et des besoins.

Le coût prévisionnel de l'opération s'établit de la manière suivante :

Dépenses (Montant HT)	
Etudes	30 750,00 €
Foncier	9 000,00 €
Mission MOE	107 200,00 €
Travaux	2 080 000,00 €
Total HT	2 226 950,00 €

Dans ce cadre et compte tenu du montant prévisionnel des travaux, il a été décidé de réaliser un marché public à procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article L2123-1 du code de la commande publique.

Le marché de travaux comprend 2 lots distincts :

- Lot n°1 : Travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable entre le réservoir de Darbé et le chef-lieu de la commune
- Lot n°2 : Réhabilitation de chambres à vannes sur le territoire de la commune, mise en place d'un pompage AEP dans le local du réservoir de Darbé et la réalisation de la canalisation de refoulement.

La consultation s'est étendue du lundi 15 avril 2024 au vendredi 21 mai 2024 à 17h, via une plateforme dématérialisée de publication et de gestion des marchés publics.

Pour chaque lot, le classement des offres et le choix de l'attributaire sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

→ La valeur technique de l'offre pour 50% de la note globale (notation jugée sur la base d'un mémoire technique devant préciser la compréhension du projet, le phasage et la méthodologie mise en œuvre pour la réalisation des travaux, la pertinence des moyens dédiés à la réalisation des travaux ainsi que la qualité et l'origine des fournitures) ;

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20240611-11062024D05-DE
Date de réception préfecture : 17/06/2024

→ Le prix des prestations pour 40% de la note globale (calcul de la notation en fonction de l'écart constaté par rapport au prix de l'offre la plus basse) ;

→ Le délai d'exécution des travaux proposé par l'entreprise pour 10 % de la note globale (calcul de la notation en fonction de l'écart constaté par rapport au délai d'exécution maximum imposé par le marché).

3 offres ont été déposées pour le lot n°1 et 2 offres pour le lot n°2.

Conformément à l'article 8 du règlement de la consultation permettant au pouvoir adjudicateur d'engager des négociations avec les candidats mieux-disants de son choix, une phase de négociation a été menée du jeudi 23 mai 2024 au mercredi 29 mai 2024.

Le rapport d'analyse des offres, rédigé par le bureau d'études, maître d'œuvre sur la passation de ce marché, a été présenté devant la commission « Travaux et préservation du patrimoine bâti » et « Finances et ressources humaines » réunies conjointement le 4 juin 2024.

Il est ainsi proposé d'attribuer les marchés aux candidats ci-dessous :

- Lot n°1 : Groupement EHTP / MAURO pour un montant de 1 362 731,10 € HT
- Lot n°2 : Groupement PRB / ALBERTAZZI pour un montant de 714 735,70 € HT

Vu l'avis favorable des commissions communales travaux et finances réunies en date du 4 juin 2024,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

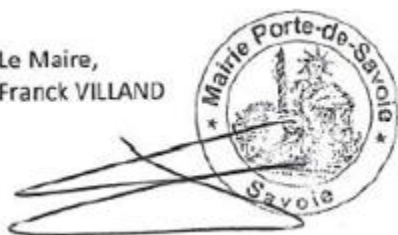
- **APPROUVE** le projet portant sur les travaux de restructuration et d'optimisation du réseau d'alimentation en eau potable de la commune de Porte-de-Savoie ainsi que la mise en conformité de la défense extérieure contre l'incendie (DECI) de la commune déléguée de Les Marches.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les différents marchés comme indiqué dans le tableau ci-dessus ainsi que toutes les pièces liées à la dévolution des marchés et en particulier les avenants susceptibles d'être établis dans le cadre de leur exécution.
- **APPROUVE** le projet portant sur les travaux de restructuration et d'optimisation du réseau d'alimentation en eau potable de la commune de Porte-de-Savoie ainsi que la mise en conformité de la défense extérieure contre l'incendie (DECI) de la commune déléguée de Les Marches.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les différents marchés comme indiqué dans le tableau ci-dessus ainsi que toutes les pièces liées à la dévolution des marchés et en particulier les avenants susceptibles d'être établis dans le cadre de leur exécution.

Fait et délibéré à PORTE-DE-SAVOIE le 11 juin 2024

Mis en ligne sur le site internet de la commune à compter du

Le Maire certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat le

Le Maire,
Franck VILLAND



La secrétaire de séance,
Elodie DA SILVA

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20240611-11062024D05-DE
Date de réception préfecture : 17/06/2024